

Transport : le nouveau réseau CTAV



Le nouveau réseau CTAV : Un réseau CLE

Depuis le 31 août, les habitants de l'agglomération valentinoise disposent d'un tout nouveau réseau, un réseau plus CLAIR, plus LISIBLE et plus EFFICACE.

- CLARTE** : des itinéraires plus simples, des terminus uniques sur toutes les lignes ;
- LISIBILITE** : des horaires réguliers et cadencés en fonction des lignes, des horaires identiques en période scolaire et pendant les vacances ;
- EFFICACITE** : une plus grande fréquence, de meilleures correspondances au Pôle Bus, même le dimanche.

Les nouveaux services à la rentrée :

Sur l'ensemble du réseau, 3 nouvelles lignes ont été créées, dont la ligne 8 Saint-Péray - Valence 2.

Un réseau de soirée, **Noctambul'**, a également été mis en place les jeudis, vendredis et samedis, de 20h30 à 23h.

Le service PMR pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite a été renforcé avec la mise en service d'un second véhicule spécialisé.

Les nouveautés pour Saint-Péray :

→ Ligne 3
Prolongation de la ligne jusqu'à CORNAS (la Mure).
Cadencement d'un bus toutes les 20 minutes du lundi au vendredi.

→ Ligne 8 (nouvelle ligne)
Elle part du quartier de Ploye, dessert le centre-ville de Saint-Péray, la zone Pôle 2000, le centre commercial de Guilherand et rejoint le centre-ville de Valence par l'avenue de la République. Sur Valence, elle dessert l'avenue de Chabeuil et les établissements scolaires Montplaisir et IND puis rejoint le Centre commercial Valence 2 par le Petit Charran.
Cadencement d'un bus toutes les 20 minutes en période scolaire.
Cette ligne permet également une liaison avec la commune de Guilherand-Granges : pour rejoindre les différents quartiers de Guilherand-Granges, vous pourrez faire une correspondance à l'arrêt «Guilherand, Centre Commercial» avec les lignes 2 et 3.

→ La Navette «Cœur de Marché»
Cette navette, spécifiquement mise en place pour desservir le marché de Saint-Péray circule tous les mercredis matins. Elle part de l'arrêt La Mure et dessert le centre-ville de Cornas avant de rejoindre les quartiers nord de Saint-Péray par les rues Marc Seguin et Maréchal Juin.
Entre les arrêts Gai Soleil et Gare de Saint-Péray, il sera possible de prendre cette navette à la volée, en faisant signe au conducteur.
Pour découvrir ce nouveau service de proximité, les 3 premiers mois seront gratuits. Alors n'hésitez pas, les mercredis matins pour vous rendre au marché, prenez la Navette Cœur de Marché !

→ Et toujours, le Service de Transport à la demande (TAD).
Ce service permet de se déplacer depuis et vers des secteurs de l'agglomération valentinoise, non desservis par les lignes régulières. Il fonctionne avec des horaires libres selon les jours et les plages horaires de votre secteur.

Les tarifs sont identiques à ceux du réseau CTAV.
Pour en profiter, il vous suffit de vous inscrire au service et de réserver votre voyage au 04 75 600 626 (dépliant disponible à L'Espace Mobilité 17 avenue Félix Faure - Valence).

Deux secteurs sur Saint-Péray :
secteur Saint-Péray sud : du lundi au samedi, de 7h à 18h45, en correspondance à l'arrêt Hôtel de Ville avec la ligne 8.
secteur Saint-Péray ouest : les mercredis et samedis, de 8h45 à 18h, en correspondance à l'arrêt Hôtel de Ville avec la ligne 8.

Espace Mobilité
www.ctav.fr
17, av. Félix Faure - Valence
Tél. : 04 75 600 626

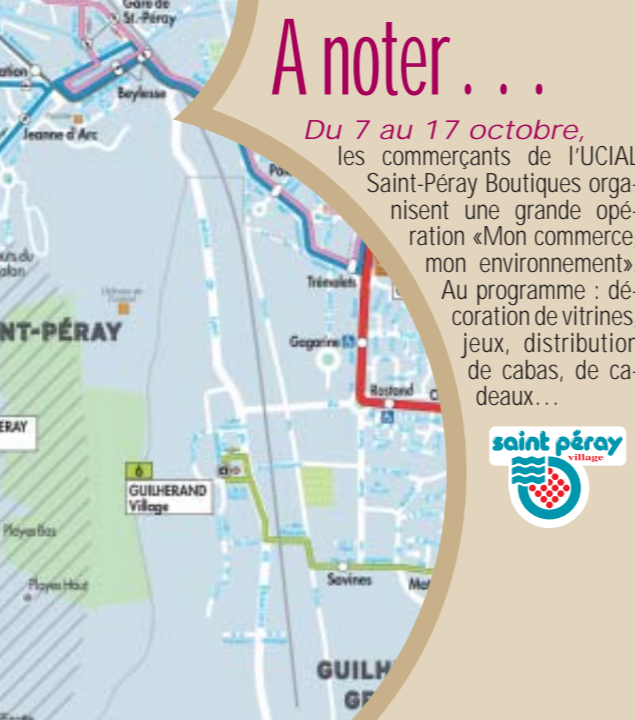
En bref... en bref...



La nouvelle déchetterie intercommunale de Guilherand-Granges destinée à remplacer l'actuelle située rue Henri Dunant ouvrira ses portes d'ici à la fin de l'année 2009.

La nouvelle déchetterie est située **chemin des Mulets**. Les conditions d'accès seront les mêmes qu'actuellement :

- accès gratuit pour les particuliers ;
- site accessible à tous les habitants de l'agglomération valentinoise sur présentation du badge fourni gratuitement lors du premier dépôt (établi à partir d'un justificatif de domicile) ;
- accès réservé aux véhicules de tourisme ou véhicule de largeur carrossable inférieure ou égale à 2,25 mètres et de poids total autorisé en charge inférieur à 3,5 tonnes.
- apports limités à 3m³ maximum et 5 m³ pour les déchets verts.



A noter...

Du 7 au 17 octobre, les commerçants de l'UCIAL Saint-Péray Boutiques organisent une grande opération «Mon commerce, mon environnement».
Au programme : décoration de vitrines, jeux, distribution de cabas, de cadeaux...



SUPPLÉMENT SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la Mairie de Saint-Péray, Place de l'Hôtel de Ville, 07130 Saint-Péray. Direction de la publication: Joëlle CORNET-CHAMINAC. Rédacteur en chef: Damien LAPOTRE. Rédaction, photos, maquette: Service communication CTAV. Crédits illustrations: Inconnu. Mise en page, fabrication: Inconnu. Tarifs: France et Corse: 07130 Saint-Péray. Dépôt légal: n° 38.1796. Vente magazines sur le site internet: www.saint-péray.com



Saint-Péray Magazine • SUPPLÉMENT au n° 33

C'est la rentrée !

Septembre est là. Vous avez entre les mains un nouvel exemplaire du supplément au Saint-Péray Magazine. Ce numéro est l'occasion d'aborder deux points importants de cette période. La rentrée scolaire tout d'abord, qui a vu, jeudi 3 septembre dernier, 1 276 élèves reprendre le chemin des différentes écoles de la commune, publiques ou privées, et du collège de Crussol. Une rentrée qui s'est bien déroulée, comme j'ai pu moi-même le constater lors de la traditionnelle visite effectuée en compagnie de Guy RENAUDIN, maire adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires et du personnel municipal affecté à la gestion de ce secteur.

L'autre événement de cette rentrée 2009, c'est la mise en place du tout nouveau réseau de transports en commun de l'agglomération valentinoise. Depuis le 31 août, le réseau CTAV a ainsi fait peau neuve, offrant aux usagers des 7 villes du territoire de Valence Major (Bourg-lès-Valence, Portes-lès-Valence, Saint-Marcel-lès-Valence, Valence, Guilherand-Granges, Cornas, Saint-Péray) de multiples améliorations et nouveautés que je vous laisse le soin de découvrir.

Je terminerai en adressant tous mes remerciements à l'ensemble des organisateurs et des bénévoles qui ont œuvré au succès que fut notre fête des vins et du jumelage 2009 et en félicitant chaleureusement notre nouvelle reine des vins et du jumelage, Faustine, et ses dauphines, Adelyne et Coraline.

Bonne lecture et bonne rentrée.
J.-P. LASBROAS.



En cette rentrée scolaire, comment ne pas avoir une pensée pour Marie-Françoise GOURDON qui nous a quittés le 6 septembre dernier. Mme GOURDON était agent spécialisée à l'école maternelle du Quai.

Pour ses collègues du personnel communal, comme pour les enseignantes de l'école maternelle du Quai, cette rentrée avait un goût bien amer.

Recrutée comme agent de service en juillet 1987, elle avait été nommée ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) en mai 1988 et affectée à l'école du Centre puis à l'école maternelle du Quai, à sa création. Au cours de ses 20 années passées au service des petits saint-pérollais, elle avait su donner beaucoup de temps et beaucoup d'affection aux centaines d'enfants qu'elle avait vu passer sur les bancs de l'école.

A son mari, à sa famille et à ses proches, la municipalité et le personnel communal tiennent à présenter leurs condoléances et à s'associer à leur tristesse.

L'adjoint aux affaires scolaires et périscolaires, G.RENAUDIN.



Rentrée scolaire 2009

Les trois groupes scolaires de la commune (Quai, Brémondrières et le groupe privé Sainte Famille) sont relativement équilibrés en effectif, avec un nombre sensiblement équivalent d'élèves de l'ordre de 260 - 270 enfants.

Rentrée des classes

Groupe scolaire du Quai

271 élèves

dont 113 en maternelle et 158 en primaire



Rentrée des classes

Groupe scolaire des Brémondrières

265 élèves

dont 103 en maternelle et 162 en primaire



Rentrée des classes

Groupe scolaire privé catholique de la Sainte Famille

260 élèves

dont 93 en maternelle et 167 en primaire



Rentrée des classes

Collège de Crussol

480 élèves

de la 6^{ème} à la 3^{ème}
dont 54 en SEGPA*

* section d'enseignement général et pré-professionnel adapté



Des changements dans le personnel enseignant

A la rentrée, tout était en place pour permettre aux enseignants et écoliers de travailler dans de bonnes conditions, comme ont pu le constater M. LASBROAS et M. RENAUDIN, adjoint aux affaires scolaires, lors de leur visite dans les écoles publiques et privées de la commune, souhaitant à tous, élèves, maîtres et maîtresses, une bonne année scolaire.

Ce fut aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux enseignants :

Groupe scolaire du Quai



Catherine TREMEAU
(grande section à l'école maternelle du Quai)



Agnès MARIE
(classe de CP à l'école primaire du Quai)



Luc ENGELMANN
(classe de CE2/CM1 à l'école primaire du Quai)



A signaler également que suite au départ en retraite de Mme KUTTER, c'est Mme Françoise MARCHAND qui assure la direction de l'école primaire du Quai.

Groupe scolaire des Brémondrières



Emilie OLLIER
(classe de CE1/CE2 à l'école primaire des Brémondrières)



Nadine MALALEUGE
(classe de CM1 à l'école primaire des Brémondrières)



Martine FERRE
(classe de CM1/CM2 à l'école primaire des Brémondrières)

Les services périscolaires

La restauration scolaire :

Tous les établissements scolaires disposent d'un restaurant scolaire. Les enfants y sont accueillis à partir de trois ans. C'est la cuisine centrale de Guilherand-Granges qui assure la préparation et la livraison des repas, en liaison froide (c'est-à-dire que les plats sont réchauffés dans les cantines). Les inscriptions se font à l'année, au mois ou par quinzaine.

Les garderies périscolaires

Il y a deux garderies municipales, celle du Quai et celle des Brémondrières, ouvertes les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30, réservées respectivement aux enfants scolarisés aux écoles maternelle et primaire du Quai et aux enfants des écoles maternelle et primaire des Brémondrières.

Les formulaires d'inscriptions pour l'un ou l'autre de ces services sont disponibles en mairie ou sur le site Internet de la ville à l'adresse suivante : www.st-peray.com.

Pour tous renseignements, contactez les services administratifs de la mairie de Saint-Péray

Tél. : 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78
E-Mail : cantine.garderie@st-peray.com

Du côté du collège...



Mme BEYNET
(Principale du collège de Crussol - Saint-Péray)

480 élèves ont effectué leur rentrée, accueillis par la principale, Mme BEYNET. Rappelons que cet établissement est destiné aux élèves de Saint-Péray, de Cornas et de Châteaubourg.

Lors de leur visite de rentrée, MM. LASBROAS et RENAUDIN se sont fait présenter l'établissement et les grandes orientations pédagogiques de cette année par Mme BEYNET. L'accent est notamment mis sur le développement de l'outil informatique et le renforcement de l'apprentissage des langues étrangères avec, en plus des traditionnels échanges avec les collèges de Asso (Italie) et de Groß-Umstadt (Allemagne), un échange avec le collège de Celanova (Espagne) et l'inscription du collège au sein du programme d'échanges européens Comenius.

Des travaux cet été

Comme chaque année, la période estivale a été mise à profit par les services municipaux pour procéder à divers travaux d'entretien ou de rénovation dans les établissements scolaires. Outre les traditionnels travaux de rafraîchissement de peintures et de changement de mobilier, le plus gros chantier a concerné l'école primaire du Quai, dont les façades ont été entièrement repeintes.



C'est l'entreprise Chazal qui avait été chargée de mener à bien cette réfection qui donne une nouvelle fraîcheur à ces bâtiments désormais ornés de couleurs jaune, verte et lie de vin.

Quelques semaines auparavant, c'est une rampe d'accès pour les personnes handicapées et à mobilité réduite qui avait été créée, dans le cadre du réaménagement du perron. Opération d'autant plus importante que l'école primaire du Quai accueille également un bureau de vote lors de scrutins électoraux.

Au total, les travaux intervenus dans cette école se montent à 65 000 € TTC, 45 000 € pour la réfection des façades et 20 000 € pour l'aménagement du perron et de la rampe d'accès.

